



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX**
Le **DOUZE MARS**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel VIANNAY, 2ème adjoint au Maire
Date de la convocation du Conseil municipal : **6 mars 2026**

Etaient présents : Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Jean-Paul FARJOT, Myriam RAYNARD.

Membres absents : Michel GOUGET, Régis COQUET, Bernard BOUCHET.

Secrétaire de séance : Laura JOURNET.

2026-07

Vote des Comptes Administratifs 2025 (Budget Principal et Budgets Annexes).

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2026 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,

Après s'être fait présenter les Comptes Administratifs 2025, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Compte Administratif 2025 : Budget Principal	Dépenses de Fonctionnement :	1 112 575,30 €
	Recettes de Fonctionnement :	1 473 645,12 €
	Résultat propre à l'exercice 2025 :	361 069,82 €
	Résultat cumulé au 31/12/2025 :	491 487,80 €

Dépenses d'Investissement :	786 191,62 €
Recettes d'Investissement :	711 388,31 €
Résultat propre à l'exercice 2025 :	- 74 803,31 €
Résultat cumulé au 31/12/2025 :	691 320,70 €
Restes à réaliser – Dépenses :	170 100,00 €
Restes à réaliser – Recettes :	0 €

Compte Administratif 2025 : Lotissement Montrottier	Dépenses de Fonctionnement :	0 €
	Recettes de Fonctionnement :	0 €
	Résultat propre à l'exercice 2025 :	0 €
	Résultat cumulé au 31/12/2025 :	- 5 443,18 €

Dépenses d'Investissement :	0 €
Recettes d'Investissement :	0 €
Résultat propre à l'exercice 2025 :	0 €
Résultat cumulé au 31/12/2025 :	- 331 930,63 €

Compte Administratif 2025 : Lotissement la Madeleine	Dépenses de Fonctionnement :	182 760,78 €
	Recettes de Fonctionnement :	133 347,08 €
	Résultat propre à l'exercice 2025 :	- 49 413,70 €
	Résultat cumulé au 31/12/2025 :	- 49 413,70 €

Dépenses d'Investissement :

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Recettes d'Investissement :	168 899,51 €
Résultat propre à l'exercice 2025 :	155 038,24 €
Résultat cumulé au 31/12/2025 :	- 263 301,73 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, et ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal siégeant sous la Présidence de Monsieur Michel VIANNAY, doyen d'âge, et 2^{ème} adjoint au Maire, procède au vote des Comptes Administratifs 2025 pour le Budget Principal et les deux Budgets Annexes (Lotissement Montrottier et Lotissement la Madeleine) et à l'unanimité des suffrages exprimés soit 11 voix pour :

- **APPROUVE** les Comptes Administratifs 2025 pour le Budget Principal et les deux Budgets Annexes (Lotissement Montrottier et Lotissement la Madeleine),
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le 2^{ème} adjoint au Maire,

Michel VIANNAY



La secrétaire de séance,

Laura JOURNET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Mairie de Montrottier – Tel 04 74 70 13 07 – Email : mairie@montrottier.fr

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026